

# Comment venir à la Maison des Examens ? :

## Transports et accès

À l'exception des personnes habilitées, il vous sera impossible de vous garer dans l'enceinte du SIEC. Aussi, il est très fortement déconseillé de se rendre au SIEC en voiture.

Le site est accessible via le RER B, station Laplace.

Les bus 57, 323 et 380 arrivent également à proximité du bâtiment.

## Problème de RER B ?

Il peut arriver que des perturbations affectent la ligne du RER B qui dessert le bâtiment de la Maison des Examens.

Dans ce cas, d'autres solutions s'offrent à vous. Il vous est possible :



de rejoindre la place d'Italie à Paris en prenant le **métro ligne 5, 6 ou 7** puis de prendre le **bus 57** jusqu'à son terminus direction **RER B Arcueil – Laplace**



Vous pouvez également rejoindre le centre des examens en moins de 30 minutes à pied depuis les **stations Cité Universitaire, Porte d'Orléans et Porte d'Italie**.

*Vous pouvez préparer tous vos itinéraires en vous rendant sur le site [ratp](http://ratp) et sur le site du [transilien](http://transilien).*

*Dans un contexte impératif issu des consignes strictes et officielles garantissant la sécurité de chacun, toutes les valises, tous les sacs à dos ainsi que les bagages encombrants sont interdits à l'intérieur des salles d'examens.*

**Il ne sera pas possible de faire entrer ce type de bagage dans l'enceinte du SIEC.**

*Les candidats doivent prendre leurs dispositions de façon à ne conserver avec eux que le matériel absolument nécessaire et autorisé. Seul un sac à main, ou un cartable de petites dimensions pourra accompagner un candidat. Il devra être présenté ouvert aux équipes chargées de son contrôle à la grille principale d'entrée du site.*

Un contrôle à la grille principale d'entrée est effectué par les agents de sécurité avec présentation obligatoire d'une convocation par les candidats et d'une pièce d'identité. Sans convocation, aucune entrée n'est possible.